

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMO'SART TRANS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Akouédo
Attié, non loin du supermarché AB Center, Lot 192, Ilot
22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMO'SART TRANS »

Objet: La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger: Transport de personnes et de marchandises. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Akouédo
Attié, non loin du supermarché AB Center, Lot 192, Ilot 22

Dirigeant(s) M BILE KOFFI AMOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00452 du 16/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03851/GTCA/RC/2023 du 16/01/2023

